

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 mars 2015
DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze, le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique HENRY, Maire de la commune.

Convocation adressée le 14 mars 2015 avec l'ordre du jour suivant :

- - Compte administratif 2014 de la commune
- - Compte de Gestion 2014 de la commune
- - Affectation des résultats de la commune
- - Compte administratif 2014 du service eau et assainissement
- - Compte de gestion 2014 du service eau et assainissement
- - Affectation des résultats 2014 du service eau et assainissement
- - Fixation des taux des 3 taxes directes locales pour 2015
- - Travaux en foret communale année 2015
- - Subventions communales pour l'année 2015
- - Permission de voirie suite à demande du CG54
- - Autorisation de passage en foret communale
- - Location de chasse en foret communale
- - Infos et questions diverses
-

Présents : Mmes et MM. ABRAHAM David, COCHET Jean-Yves, DETHOREY Marc, GENIN Christophe, GRIS Samuel, HENRY Dominique, PEROUX Amélie, PEROUX Jacques, RAYBOIS Frédéric, TROCME Lydie et WECKERING Nicolas.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : M^{me} PEROUX Amélie (Procuration à M^{me} PEROUX JACQUES)

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : M^{me} RAYBOIS FREDERIC

7-1 Décisions budgétaires - Compte Administratif 2014 de la Commune

Après lecture, Le Conseil Municipal sous la présidence de Frédéric RAYBOIS, 1er Adjoint, accepte le **Compte Administratif 2014**, ainsi qu'il suit :

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévus :	248 792,00 €
	Réalisé :	161 960,41 €
	Reste à réaliser :	15000,00 €

<u>Recettes</u>	Prévus :	248 792,00 €
	Réalisé :	89 687,30 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévus :	348 475,00 €
	Réalisé :	173 759,36 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

<u>Recettes</u>	Prévus :	348 475,00 €
	Réalisé :	366 071,91 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-72 273,11 €
Fonctionnement :	192 312,55 €
Résultat global :	120 039,44 €

Adopté par ~~10~~ voix « pour », ~~0~~ voix « contre » et ~~0~~ « abstention », M. le Maire sorti, n'a pas pris part au vote.

7-1 Décisions budgétaires - Compte de Gestion 2014 de la Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Compte Administratif 2013

Vu la présentation du Compte de Gestion 2014 de la commune établi par la DGFIP Trésorerie de COLOMBEY-LES-BELLES à la clôture de l'exercice

Considérant que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

- ✚ Approuve le **Compte de Gestion 2014 de la commune**, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Adopté par ~~11~~ voix « pour », ~~0~~ voix « contre » et ~~0~~ « abstention(s) »

7-1 Décisions budgétaires - Affectation des résultats 2014 de la Commune

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	77 587,54 €
- un excédent reporté de :	114 725,01 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	192 312,55 €

- un déficit d'investissement de :	72 273,11 €
- un déficit des restes à réaliser de :	15 000,00 €
Soit un besoin de financement de :	87 273,11 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ; décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCEDENT	192 312,55 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	87 273,11 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	105 039,44 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) EXCÉDENT	72 273,11 €

Adopté par ~~11~~ voix « pour », ~~0~~ voix « contre » et ~~0~~ « abstention(s) »

7-1 Décisions budgétaires - Compte Administratif 2014 du Service Eau et Assainissement

Après lecture, Le Conseil Municipal sous la présidence de Frédéric RAYBOIS, 1er Adjoint, accepte le **Compte Administratif 2014 du Service Eau et Assainissement**, ainsi qu'il suit :

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévus :	278 600,00 €
	Réalisé :	192 324,48 €
	Reste à réaliser :	10 000,00 €

<u>Recettes</u>	Prévus :	278 600,00 €
	Réalisé :	224 754,20 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévus :	39 612,00 €
	Réalisé :	34 120,97 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

<u>Recettes</u>	Prévus :	39 612,00 €
	Réalisé :	41 055,89 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	32 429,72 €
Fonctionnement :	6 934,92 €
Résultat global :	29 364,64 €

Adopté par voix « pour », voix « contre » et « abstention », M. le Maire sorti, n'a pas pris part au vote.

7-1 Décisions budgétaires - Compte de Gestion 2014 du Service Eau et Assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Compte Administratif 2013

Vu la présentation du Compte de Gestion 2014 du service Eau et Assainissement établi par le Comptable de la Trésorerie de COLOMBEY-LES-BELLES à la clôture de l'exercice.

Considérant que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

- ✚ Reconnaît l'intégration de l'ensemble des éléments d'actif et de passif issus de la liquidation du budget assainissement.
- ✚ Approuve le **Compte de Gestion 2014 du service Eau et Assainissement**, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Adopté par voix « pour », voix « contre » et « abstention(s) »

7-1 Décisions budgétaires - Affectation des résultats 2014 du Service Eau et Assainissement

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	11 912,85 €
- un déficit reporté de :	4 977,93 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	6 934,92 €
- un excédent d'investissement de :	32 429,72 €
- un déficit des restes à réaliser de :	10 000,00 €
Soit un excédent de financement de :	22 429,72 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ; décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCEDENT	6 934,92 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	6 934,92 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) EXCEDENT	32 429,72 €

Adopté par 11 voix « pour », 7 voix « contre » et 0 « abstention(s) »

7.2.1 - Fiscalité - Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2015

Vu la proposition du Maire d'analyser et de fixer les taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

✦ DECIDE de fixer les taux pour l'année 2015, ainsi qu'il suit :

	Taux 2014	Proposition	Taux 2015
• Taxe d'Habitation	2,88 %	3.20%	2,88
• Taxe Foncière propriétés bâties	2,88 %	3.20%	2,88
• Taxe Foncière propriétés non bâties	9,60 %	10.00%	3,60

Adopté par 3 voix « pour », 8 voix « contre » et 0 « abstention(s) »

Refuse

Travaux en foret communale pour l'année 2015

M. le Maire présente la proposition de travaux proposée par l'ONF pour la réalisation de travaux d'aménagement en foret communale durant l'année 2015

Travaux sylvicoles :

- nettoyage dans les accrus post tempete parcelle : 24t
- cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée parcelle 24 et 43
Montant estimé : 1610,00€HT

Travaux de maintenance :

- réseau de desserte, entretien des lisières : chemin du clair chene
Montant estimé : 560,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- ✚ Accepte, refus, la proposition de l'ONF de réaliser les travaux pour un montant estimatif de 2170,00€ HT
- ✚ S'engage à prévoir les crédits nécessaires à cette dépense au Budget Primitif 2015 De la commune.

Adopté par //voix « pour », /voix « contre » et Ø « abstention(s) »

7.5.2 - Finances locales - Subventions 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- ✚ DECIDE le versement des subventions et indemnités pour 2015, ainsi qu'il suit :

Subventions 2015 :

	Année 2014	Année 2015
• Amicale (non versée en 2014)	600,00 €	600 €
• Sentiers des Deuilles (convention)	75,00 €	75 €
• Association des Paralysés	70,00 €	70 €
• Ligue contre le Cancer	70,00 €	70 €
• Sclérosés en plaque	70,00 €	70 €
• Amicale des donneurs de sang	75,00 €	75 €
• A.E.I.M.	150,00 €	150 €
• Médecins sans Frontières	75,00 €	75 €
• Resto du Cœur	450,00 €	450 €
• Atelier protégé PAR HAND CAT	600,00 €	600 €
• Radio Déclic	50,00 €	50 €
• Ass. Familles Rurales Interc. CIEL	90,00 €	90 €
• A.D.M.R. La Bouvade	70,00 €	70 €
• GIP Maintien à domicile TOUL (0,50 €/h)	300,00 €	300 €

Adopté par //voix « pour », /voix « contre » et Ø « abstention(s) »

Demande de permission de voirie par CG54

Vu la demande du conseil général de Meurthe et Moselle pour la mise en place de panneaux préventifs à destination des randonneurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- ✚ Accepte, ~~refuse~~, la mise en place par le CG54 de 2 panneaux préventifs placés en bordure de chemin au lieu dit : La grande Tranchée

Adopté par 11 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s) »

Droit de passage et stockage bois en forêt communale

Vu la demande d'autorisation de passer sur les chemins forestiers et de stocker du bois, réalisée par Mr PITOISSET Bruno, pour l'exploitation de bois du domaine privé.

Vu le document réalisé par l'agent ONF, fixant les conditions à respectées par le demandeur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- ✚ Accepte, ~~refuse~~, de donner l'autorisation à Mr PITOISSET Bruno de passer sur les chemins forestiers et de stocker du bois dans à proximité de ceux-ci.

Adopté par 11 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s) »

Location des lots de chasses de la forêt communale

Vu la fin des baux de chasses des Clairs chènes et de haye champs loués par Mr BOUVOT

Vu la décision du conseil de remettre ces lots en location à l'amiable

Vu la demande faite à celui-ci pour résigner un bail et sa réponse négative

Vu les différentes demandes arrivées en Mairie pour louer ces lots de chasse :

Lot des « Clairs chènes »

Demande l'ACCA de Thuilley, représentée par Mr GODMEZ Sébastien

Lot de « Haye champs »

Demande de Mr WINDEL Christian pour la somme de 15€/hectare,

Mr BOUVOT Gautier pour la somme de 10€/hectare

Mr YUNG Robert pour la somme de 16€/hectare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

Accepte, ~~refuse~~, de louer le lot des « Clairs chènes » à l'ACCA de Thuilley pour 6 ans

Adopté par 11 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s) »

Accepte, ~~refuse~~, de louer le lot de « Haye champs » à M. YUNG Robert pour 6 ans

Adopté par 11 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s) »

Demande de transfert de bail de chasse

Vu la demande de transfert de bail, réalisée par Mr PEROUX Paul, locataire du lot de chasse de « Mehuchant », à Mr YUNG Robert dans les memes conditions et pour le restant de sa durée soit jusqu'à Mars 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

Accepte, refuse, le transfert du bail de chasse de la foret de « Mehuchant » entre Mr PEROUX Paul et Mr YUNG Robert

Adopté par 10 voix « pour », 0 voix « contre » et 1 « abstention(s) »

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Demande de la COVALOM pour mise en place d'un conteneur textile sur la commune

Elections départementales :

Tirage au sort pour les 2 tours, des horaires de garde pour les élections départementales des 22 et 29 Mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55

Suivent les signatures des membres présents :

David ABRAHAM 	Jean-Yves COCHET 
Marc DETHOREY 	Christophe GENIN 
Samuel GRIS 	Dominique HENRY 
Amélie PEROUX 	Jacques PEROUX 
Frédéric RAYBOIS 	Lydie TROCME 
Nicolas WECKERING 	